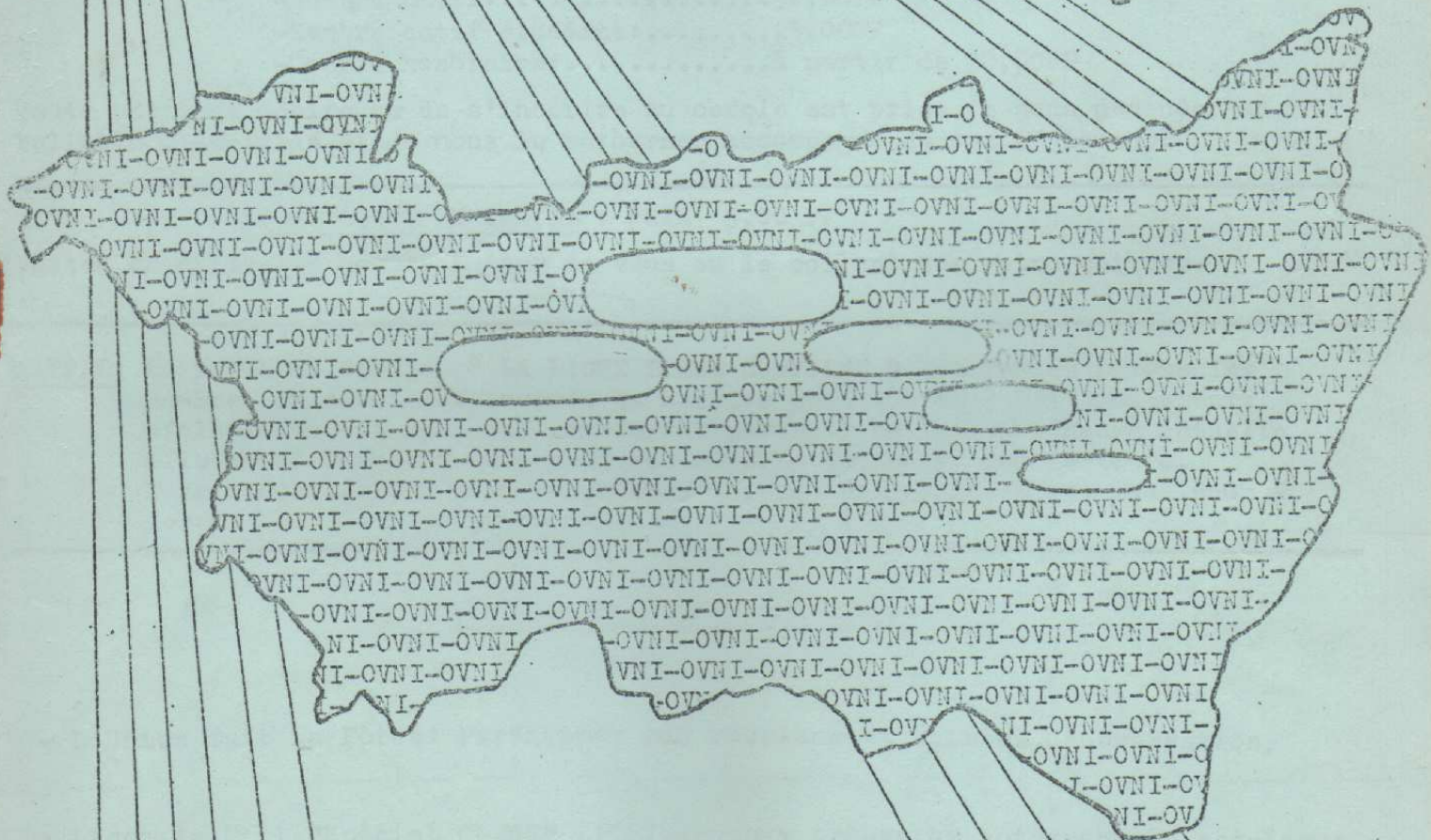


LA LIGNE BLEUE SURVOLEE

?



BULLETIN

DU

CERCLE VOSGIEN "LUMIERES DANS LA NUIT"

Année : 1980

Adresse : 1, rue des Cèdres Bleus - CHAVELOT - 88150 THAON LES VOSGES

Numéro :

3

REVUE BLANC REVUE

?

BULLETIN

DU

LE MOIS DE JANVIER 1917

S O M M A I R E

- UN DEBUT D'ANNEE RICHE EN OBSERVATIONS ...
- EN PAYS HAUT-SAINTOIS
- DETECTION
- POURSUIVI PAR UN OVNI ?
- SYMBOLOGIE
- UN DISQUE VOLANT EN ALTITUDE AU-DESSUS D'EPINAL
- DERNIERES BATAILLES A LA CROIX DE VIRINE
- MEPRISES
- CATALOGUE 79
- ENQUETES

CERCLE VOSGIEN " LUMIERES DANS LA NUIT "

SIEGE SOCIAL: I, Rue des cèdres bleus, Chavelot, 88150 THAON LES VOSGES

CONDITIONS D'ADHESION:

- Membre actif: 50,00FF
- Membre actif étudiant: 25,00FF
- Membre honoraire: à partir de 20,00FF

Toute personne désireuse de s'inscrire au cercle est priée de nous demander un bulletin d'adhésion et de nous le retourner accompagné de son règlement.

AUTOCOLLANT DU CERCLE : PRIX 5,00 FF

Faites connaître le cercle autour de vous en le collant sur votre voiture.

RAPPEL: La revue du cercle, " LA LIGNE BLEUE SURVOLEE " est remise à tous les membres du cercle, et envoyée en service presse à tous les groupements ufologiques qui nous font ou feront parvenir la leur. A l'heure actuelle elle prend forme, et nous espérons qu'elle satisfera ses lecteurs. Nous accueillerons bien volontiers toutes les remarques que vous nous ferez.

L'UFOLOGIE vous passionne...

- L'Union fait la Force! Participez aux réunions et soirées d'observation.
- Lisez le N° 1 "Spécial CNEGU" (10F), vous y trouverez notamment le catalogue 1978 des observations réalisées dans le Nord-Est.
- Le passé à ses secrets, participez aux recherches d'archives.
- Vous lisez la presse! Gardez nous les coupures relatives au phénomène.
- Pour être à la source même de l'INFORMATION, participez aux ENQUETES. Là se trouve la source de toute recherche, donc de toute explication!

UN DEBUT D'ANNEE RICHE EN OBSERVATIONS ...

Les nombreuses observations enregistrées à la fin du mois de Janvier 1980 se confirment les mois suivants, puisque dès le 15 Février c'est la région de LE THILLOT qui voit son ciel devenir le théâtre d'un étrange "phénomène lumineux". Un extrait du rapport d'enquête se propose de nous en résumer les faits.

Récit chronologique des faits rapportés par Mme Cécile V.....:

15 Février 1980 - LE THILLOT (88160) - 20h 35 heure légale (horaire d'hiver).

Me trouvant dans la cour de la maison, ce vendredi, j'aperçois soudain par hasard comme une énorme étoile très brillante, immobile dans le ciel en direction de Luxeuil (W-SW), semblant assez lointaine et située à environ 10 ou 15° au-dessus de la ligne d'horizon. Elle est plus brillante que la pleine lune, bien que son diamètre apparent n'en représente que le tiers environ. (Lune non visible car nouvelle le 16).

Intriguée, je monte au premier étage pour observer depuis une fenêtre donnant dans cette direction. Je préviens mon mari, occupé à regarder la TV, qui peut à son tour constater le phénomène. L'observation à l'aide de jumelles (12x40) permet de distinguer la présence de deux "boules" accolées, l'une rouge et l'autre blanche, à l'intérieur (mais sur le bord) d'une sorte de sphère plus grosse, mais d'un blanc diffus et comme "granuleux" (petits points visibles!).

L'ensemble est immobile mais une oscillation est nettement perceptible, de faible amplitude et sans direction privilégiée. L'observation se poursuit durant quelques minutes (parfois interrompue!) et mon mari retourne bientôt devant la TV. Je constate soudain que les positions se sont inversées, comme suite à un "retournement" et peu après le phénomène disparaît subitement, sur place, sans laisser la moindre trace.

Aucun bruit ne fut perçu, aucune perturbation TV ou effet secondaire remarqués. Durée totale de l'observation: une dizaine de minutes environ.

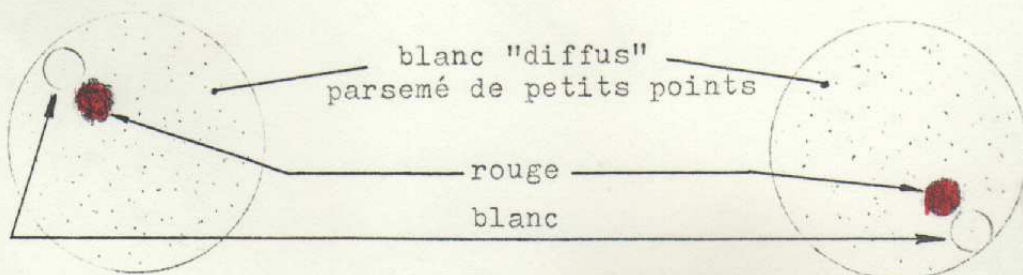
Déposition faite auprès de la gendarmerie de LE THILLOT.

Article de presse: LIBERTE de l'EST du 17-02-1980.

Apparence du phénomène lumineux (Ø 1/3 pleine lune)

initialement

après le "retournement"



Lundi 19 Juillet 1976 - Automne 1977
En pays Haut-Saintois
Vosges - 88.

Rapport d'enquête du Cercle Vosgien LDLN.

Au cours de notre enquête, avec Jean Pierre Février, sur l'observation du 14 Mars 1978 par trois témoins différents d'un phénomène lumineux au-dessus de la Vallée de la Vraie (LDLN I81 - Janvier 79), nous avons recueillis que d'autres observations étaient faites souvent au-dessus de cette même région, dont nous savons maintenant qu'elle est le Saintois. Le Saintois, ou Xaintois, désigne une partie du territoire du département des Vosges et du département de Meurthe et Moselle. Il tire son nom de la colline de Sion. On peut le diviser en Saintois proprement dit, qui est un plateau assez monotone, et en Haut-Saintois, belle ligne de côtes boisées. C'est un enchevêtrement de courtes vallées étroites et profondes. Certains sommets atteignent 500 mètres. Nous sommes d'abord allés interroger Madame Henri Legros, à Rainville, qui, selon Monsieur Serge Tête, aurait observé depuis son lit un phénomène lumineux qui lui a donné peur.

I - Enquête

Enquêteurs : René Faudrin, LDLN n°I897 et CV.LDLN n°9,
Didier Jacquelin, CV.LDLN.

2 - Observation le 19 Juillet 1976, à Rainville :

Enquête auprès de Madame Legros.

- Je n'ai pas regardé l'heure.

Je me suis réveillée, il y avait une grosse lumière, cela m'a réveillé que j'ai cru que c'était le feu. Et puis j'ai dit : Ca ne peut pas être le feu. Puis j'ai écouté pour voir si c'était en face. J'ai dit c'est pas le feu, mais ça éclairait toute ma chambre. Et lorsque je me suis levée, j'ai vu la grosse boule, qui était un peu plus loin mais pas trop haut. Comme une grosse lune, quoi. Mais alors, perçant. C'était rouge, vraiment rouge là, et puis c'était une lumière vraiment, vraiment perçante à travers les volets. Alors j'ai dit : mais, ils doivent me voir à travers les volets. Tellement ça perçait, je me suis mise sur le côté, pour voir. Et puis ça persistait, persistait, et puis tout d'un coup, bé ! ça s'en va que je ne voyais plus rien. Je me suis recouchée puis je me suis cachée jusqu'en haut parce que... Alors, comme mon mari était déjà malade puis j'avais le petit en vacances, je n'ai pas osé les réveiller de peur d'effrayer le gosse.

- Mais, vous n'avez pas ouvert les volets pour voir...

- Ah non ! Oh là là ! bé je n'ai pas trop osé ! Oh ! je n'aurais jamais osé.

- Là-derrrière, il y a la colline...

- Oui, mais ce n'était pas si loin que la colline (il s'agit du Mont St Jean, qui culmine à 494 mètres, à environ 1800 mètres du village). Ce n'était pas loin, là, c'était tout près. Ce n'était pas loin de ma chambre.

- La lumière dans la chambre était rouge ?

- Ca renvoyait une lumière comme si ça avait été du feu. Une lumière, que je vous dirais que je n'avais jamais vu une lumière pareille.

- Mais, c'était tard dans la nuit ?

- Je n'ai pas eu l'idée de regarder l'heure qu'il était.

Et, dans la journée, on était assis sur un banc là; et puis, avec une gamine qui était avec nous, et tout d'un coup elle dit : "Mon ! qu'est-ce que c'est que la lumière là qui est là-haut dans le ciel ?" - Mais c'était haut, haut, vraiment haut. Alors, on voyait une lumière qui était grosse, je vous dirais je ne sais pas comment pas tellement grosse. Mais alors, on voyait vraiment la lumière là malgré, c'était le soir, vers 7 heures du soir, on était quand on l'a vu. Alors, je leur ai dit moi : taisez-vous donc ! c'est un avion. Mais un avion, un avion ! puis je leur dit après-

2
tout, après un moment que l'on regardait ça, mais un avion ne resterait pas tout le temps comme ça, sur place ! Et puis tout d'un coup on ne l'a plus regardé, puis on ne l'a plus vu. Et, et pour moi c'était la même chose. J'ai dans l'idée, moi, que c'était la même chose qui est revenu dans la nuit, mais tout près.

- C'est possible. C'était le même jour ?

- Le même jour !

- Donc, vers 19 heures vous avez vu cela et, lorsque vous avez vu le reste vous étiez couchée, depuis un moment déjà ?

- Oh bé oui, cela faisait un moment. Je pense que, moi, à mon idée, à mon idée je pense qu'il devait être bien minuit, une heure du matin.

- Et quel jour ? vous en souvenez-vous ?

- C'était la veille de la mort de mon mari, il y aura deux ans en Juillet, le 20 Juillet 1976.

Puisqu'ils refaisaient les chemins. Et le monsieur qui faisait le rouleau (compresseur) venait souvent chez nous, je lui en ai parlé et il m'a dit : "Pourquoi que vous n'êtes pas allé prévenir la gendarmerie ou le maire ?" Mais j'ai dit non, pour qu'on se moque de moi je ne veux pas. Et puis il est allé voir, s'il trouvait quelque chose, là-bas, il me dit : "On ne voit rien, il n'y a rien". Et puis quelques jours après, il me dit : "Ah ! ben vraiment, je vous crois maintenant Madame", qu'il me dit parce qu'on en a vu à Toul (Meurthe et Moselle - 54). Il était de Toul, il m'a dit "On en a vu à Toul, aussi, et il m'a dit "comme vous m'avez expliqué, les personnes qui les ont vu, ça se rapporte à vous". Il était de Toul, mais il ne doit plus y habiter car il m'avait dit qu'il devait déménager. (Toul est à 36 Km plein Nord de Rainville, à vol d'oiseau.).

- Donc, c'était le lundi 19 Juillet 1976 ?

- Oui ! (ici, il nous faut noter que Madame Legros se souvient très exactement de la date, et des faits, car un événement important s'y rattache, la mort de son mari. L'estimation de la date qu'elle nous a donné correspond exactement au calendrier, et nous pouvons retenir le lundi 19 Juillet comme date exacte de son observation. Et peut-être, je ne voudrais pas donner ici d'argument aux tenants d'une tentative d'explication du phénomène Ovni par une hypothèse de manifestations de l'au-delà, et peut-être cette manifestation d'un phénomène lumineux la veille de la mort de son mari voulait-elle signifier justement cette mort prochaine à Madame Legros. Cela pourrait tenir, il s'affirmerait alors dans ce cas bien d'une manifestation de l'au-delà, et Madame Legros ne l'aura pas comprise ainsi. A ceux qui pourraient s'étonner de ce raisonnement de ma part, je les renvoie aux ouvrages de Camille Flammarion, voyez lui-même, sur la mort et son mystère. Parfois, de semblables phénomènes lumineux précèdent la mort d'un membre d'une famille et l'annoncent à ses proches. Mais c'est peut-être valable dans le cas présent, et je pense que cela pourra nous servir pour l'expliquer, mais je ne pense pas que le phénomène Ovni soit cela dans l'ensemble, il ne faut surtout pas commettre l'erreur de le croire, et surtout de croire que j'explique le phénomène Ovni de cette façon, je veux expliquer seulement ce cas.).

- Y avait-il un dégagement de chaleur avec cette lumière ?

- Oh ! je ne rapelle plus.

- Et la lumière que vous avez-vu dans la journée, était-elle plus forte que celle d'étoiles vu à la tombée de la nuit alors qu'il fait encore jour ?

- Oh oui ! oh oui.

- C'était alors plus gros et plus puissant qu'une étoile ?

- Oui.

Mais on ne peut dire à quoi cela ressemblait. C'était haut, très haut, très haut, très haut. Et c'est un point qui devait être gros... blanc, mais brillant.

- La nuit, vous arriviez à bien distinguer la forme ?

- Oui. Mais oui.

- Il y a une chose que je ne comprend pas, c'est que, vous n'avez pas ouvert les volets pour regarder.

- Ah ! mais je n'aurais pas osé !

- Vous avez eu peur ?

- J'ai eu peur !

- Donc, vous avez regardé à travers les volets.

- Mais ça faisait très net, mais ça faisait très net à travers les volets !

- Pourquoi ?

- Eh ! mais parce que vous voyiez cela comme s'il n'y avait pas eu de volet !

- Ah bon !
- Mais pareil que s'il n'y avait pas eu de volet ! Mais les volets ne me gênaient pas !
- Et il n'y a pas eu de feu ?
- Ben, ben ma foi non puisque le facteur (Monsieur Tête) me disait : "Ils ont peut-être laissé après les volets quelque chose que... Est-ce que j'ai pensé à toutes des choses comme ça, moi ! ?

Afin de constater l'état des lieux, la position du phénomène, et si celui-ci avait laissé quelque chose sur les volets Madame Legros nous conduisit à l'extérieur. Mais les volets étaient neufs, ils le sont depuis la mort de Monsieur Legros, aucune trace, ni sur les murs de la ferme, aucune trace de brûlure n'apparaît. Quant au phénomène lui-même, il devait être très bas et très proche de la fenêtre de Madame Legros, celle-ci donne à l'Est Sud Est, sur le Mont St Jean. Mais il semble que le phénomène ne devait pas toucher le sol, peut-être était-il à environ 10 mètres au minimum du sol, derrière un arbre. Cet arbre est situé à environ une trentaine de mètres de la fenêtre de la chambre, et Mme Legros nous affirma que jamais au cours de l'observation elle ne vit cet arbre, même en silhouette, devant le phénomène. De plus il apparaît que jamais le témoin ne s'est levé, elle s'est seulement relevée dans son lit, sans en sortir. Enfin, il nous apparut que jamais Madame Legros n'avait été éveillée par le phénomène mais qu'elle le vit alors qu'elle dormait; c'est une hypothèse que nous ne pouvons étayer à l'aide d'aucun élément mais dont nous sommes convaincu qu'elle est la réalité, et c'est à partir de cette hypothèse que nous avons tenu le raisonnement donné plus haut. Il faut aussi, ici, préciser que durant toute "l'observation" Madame Legros se sentait oppressée, et dans la quasi-impossibilité de bouger.

3 - La Chapelle Saint Jean :

Elle s'élève sur le Mont St Jean qui culmine à 494 mètres, sur le territoire de Rainville, dont l'autre versant est sur le territoire de Dommartin sur Vraine, très boisé en son sommet; on peut y accéder par un chemin assez facile, des deux villages, mais il vaut mieux laisser son véhicule en bas. La chapelle est dédiée à St Jean, elle a été construite en 1950 sur l'emplacement d'une première chapelle élevée avant la révolution, elle-même sur l'emplacement d'un temple païen. Une source coule à proximité (qui aurait la propriété de guérir la cécité).

4 - Observation à l'Automne 1977, à Rainville :

Décidément, les phénomènes aériens non identifiés veulent nous faire travailler ! Mme Legros nous apprit que Monsieur Tête lui avait mentionné le cas d'observation d'un couple résidant en face la boulangerie de Rainville, Monsieur et Madame Petit (ce n'était pas la boulangère elle-même, du même nom, comme nous l'avions cru au départ.). Nous nous sommes alors rendu chez ces gens. Mais, bien que cette observation ne soit pas à rejeter, elle est tout à fait banale d'un point lumineux en haute altitude, et n'a pas grand intérêt en elle-même.

C'était à l'automne 1977, M. et Mme Petit prenaient le frais le soir, vers 21 heures, derrière leur ferme. En Septembre, ils ne se souviennent plus exactement de la date; le ciel était très clair. Lorsqu'ils furent intrigués par une étoile très haut apparemment dans le ciel et très importante, qui resta longtemps immobile puis s'est enfuie "très très vite", en se déplaçant légèrement en vagues, en direction de Vicherey. C'était en semaine, des avions militaires passèrent à ce moment là.

C'est tout ce que nous pûmes recueillir. Mais il semble bien que les témoins aient été très impressionnés par le comportement bizarre de cette "étoile", malgré qu'ils n'aient pas retenu la date, détail mineur.

5 - Observation d'un avion :

De passage à Rainville pour un moment, nous n'avons pas manqué de rendre visite à Mlle de Belly et sa mère. Cette dernière était l'ancienne correspondante du journal L'Est Républicain, ainsi que La Liberté de l'Est et L'Abeille, et lors de notre précédent passage nous lui avions demandé s'il lui était possible de lancer un appel à témoin dans la presse par l'intermédiaire de la personne qui la remplaçait.

L'appel à témoin fut publié dans le journal L'Abeille du 25 Mars. Mais présentement,

4

elle nous fit part d'une observation au début de l'année par deux jeunes filles de Rainville. Bien entendu, nous sommes allés entendre ces nouveaux témoins.

C'est ainsi que nous entendîmes Mlle Marie Andrée Jeanjean qui, avec sa soeur Marie Roberte, observa un phénomène lumineux un Mercredi soir de Février 1978. "Nous revenions de Mirecourt, vers 19 heures 30, ma soeur était venue m'attendre au dernier train, avec sa 2CV; et, c'est avant Oëlleville, un peu après l'aérodrome de Mirecourt Juvaincourt, que nous avons aperçu un point rouge et un point vert, au-dessus d'un bois. Il me semblait que c'était un avion tout d'abord, mais ça ne bougeait pas et c'est cela qui nous a étonné. C'était sur notre droite, ce n'était pas haut, cela ne clignotait pas; c'était net. Le ciel était noir, sans étoile. Puis j'ai eu l'impression que ça venait sur nous, et j'ai eu peur.

- Avez-vous constaté un quelconque effet de ce phénomène sur la marche et le fonctionnement de votre véhicule, vos phares ?

- Non, rien !

Il serait inutile de présenter l'ensemble de notre enquête sur l'observation de ces deux jeunes filles. En effet, il nous apparut très rapidement qu'elles s'étaient bien méprisées et qu'il s'agissait d'un avion. La position du phénomène lumineux que nous donnait Mlle Jeanjean, l'heure, et la description du phénomène correspondent bien avec la présence d'un avion à ce moment là au-dessus du terrain de Mirecourt, ce que nous avons vérifié au contrôle de l'aérodrome. Mais il apparaît aussi, très nettement, que Mlles Jeanjean ne s'arrêtèrent pas et ne prirent pas la peine de bien observer ce qu'elles virent, puis qu'elles furent impressionnées par la presse qui mentionna plusieurs fois l'observation de Mlle de Belly et MM. Tête et Maine, et par les discussions qui s'ensuivirent autour d'elles à la suite de l'observation du 14 Mars. C'est un effet secondaire qui se présente assez souvent à la suite de réelles observations de phénomènes aériens non identifiés, de prétendre avoir également observé "quelque chose"; je ne m'avancerais pas à qualifier ce genre d'effet secondaire de tendance à l'affabulation ou à la mythomanie, il apparaît également dans d'autres aspects de la vie courante; mais il faut noter que nombre d'enquêteurs n'y prêtent pas assez d'attention.

6 - D'autres observations dans la même région. (d'apprendre)

Ce cas d'observation du 14 Mars 1978 nous permet encore bien d'autres observations au-dessus de la même région. Mais en effectuant une enquête sur ces cas et en poursuivant l'enquête de ce premier cas, un doute est venu s'insinuer dans notre esprit que Mlle de Belly et MM. Tête et Maine aurait en fait observé eux aussi, mais dans de mauvaises conditions météorologiques, un avion au-dessus de l'aérodrome de Mirecourt-Juvaincourt (ce dont nous n'avons pas la certitude et dont nous ne pouvons plus vérifier l'hypothèse auprès du contrôle de l'aérodrome.).

René Faudin.

12

VERS
NANCY

Carte 1/100 000

1 cm $\Rightarrow$ 1 km

ROUTE

BOUVILLE
St. Martin
454 M

DON MARTIN
SUR VRAIE

AERODROME

MIRECOURT

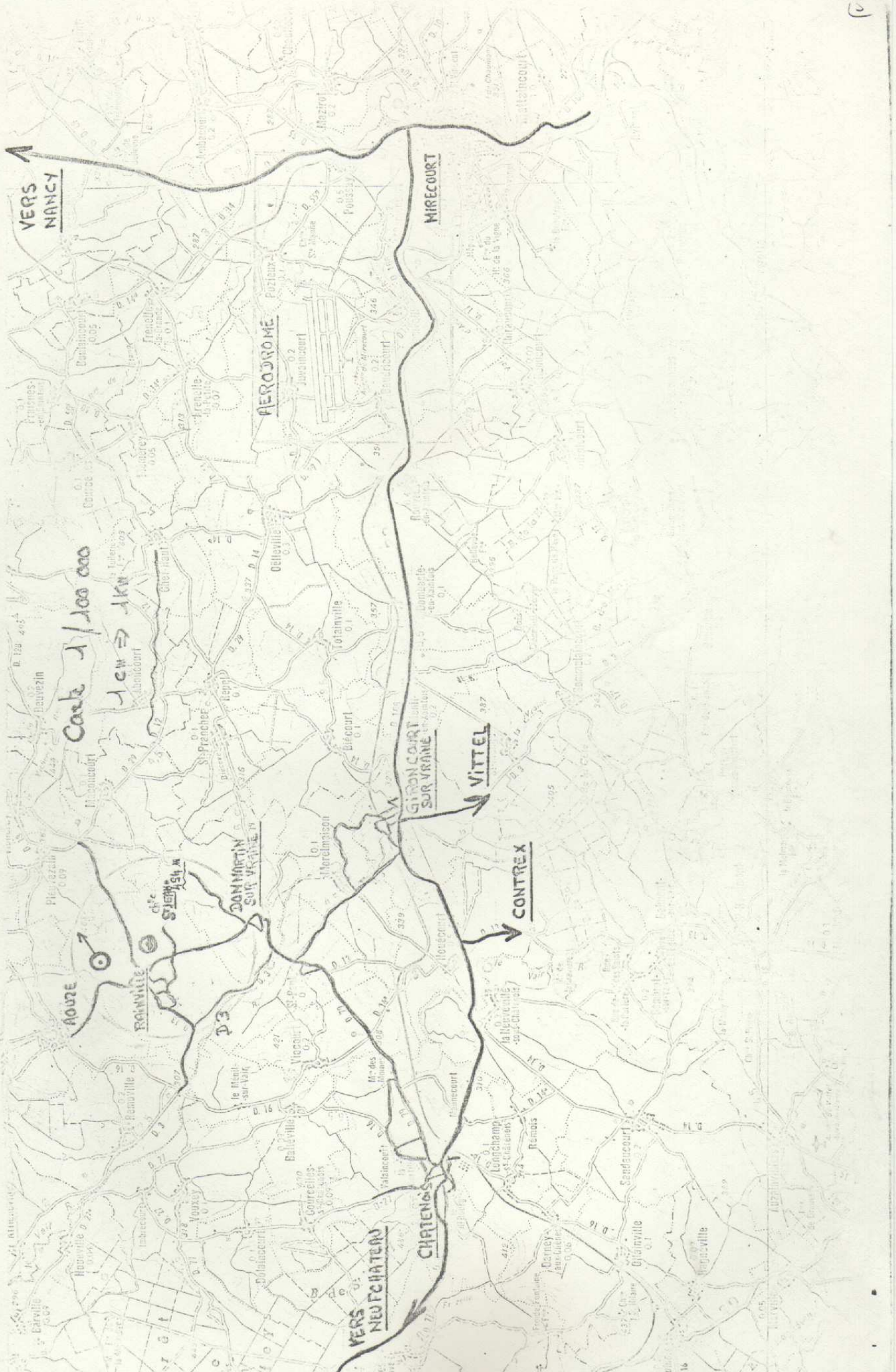
GIRON COURT
SUR VRAIE

VITTEL

CONTRIX

VERS
NEUFCHATEAU

CHATELAIN



- DETECTION - DETECTION - DETECTION - DETECTION - DETECTION - DETECTION -

De la compilation d'une multitude d'observations relatives au phénomène OVNI, ressortent quelques caractéristiques physiques qui, si elles ne sont pas systématiquement présentes (loin de là!), n'en demeurent pas moins souvent remarquées. Parmi celles-ci, il faut noter les perturbations d'ordre électromagnétique affectant parfois l'environnement immédiat du phénomène (arrêts de moteurs, perturbations dans la transmission ou la réception des ondes électromagnétiques radio et TV, extinction des phares...).

De cette constatation naquit l'idée de pouvoir enfin mesurer et enregistrer des effets physiques liés au phénomène, mais aussi de pouvoir surveiller 24h sur 24 un environnement certes limité, mais ce, sans fatigue ou contrainte; simplement en se fiant à la technologie courante.

Plusieurs types de "détecteur magnétique" existent donc, se différenciant principalement par leur principe de fonctionnement et leur sensibilité. Les principaux modèles existants feront l'objet de notes techniques réalisées dans le cadre des travaux du CNEGU, mais en attendant, présentons succinctement l'un des types le plus répandu car commercialisé* pour le grand public.

Principe de fonctionnement: Très simple, il utilise une aiguille aimantée de boussole qui placée sur un pivot s'oriente d'elle-même dans le champ magnétique terrestre. Toute variation de position de cette aiguille (quelques degrés d'arc suffisent), due à une perturbation du champ magnétique local, est immédiatement détectée par un "photocoupleur" qui transmet l'information à un "buzzer" (alarme!) délivrant un signal sonore limité à 15 secondes, suffisant pour alerter un témoin potentiel. Passé ce délai, seul un témoin lumineux (LED) conservera l'information jusqu'à disparition de la perturbation. Passé ce stade aucune trace de la perturbation ne subsiste... malheureusement.

Avantages:

- Simplicité et grande fiabilité.
- Grande autonomie avec 4 piles de 1,5V en série.
- Peu onéreux (entre 100 et 200F).
- Commercialisé en KIT ou entièrement monté en coffret.*

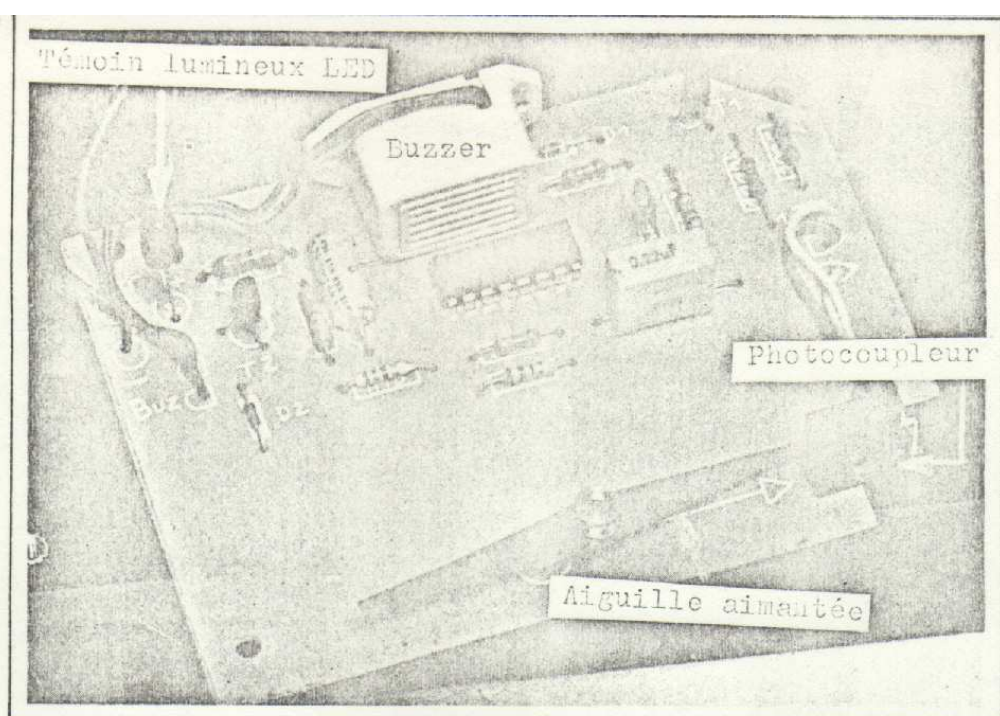
Inconvénients:

- Position horizontale et orientation obligatoire.
- L'ensemble doit être isolé des chocs et vibrations mécaniques.
- Pas de mise en mémoire de l'information.

* Ets RADIO MJ 19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

NE: Pour tout renseignement, consultez le C.V.L.D.L.N.

.../...



L'ensemble monté (hors coffret)

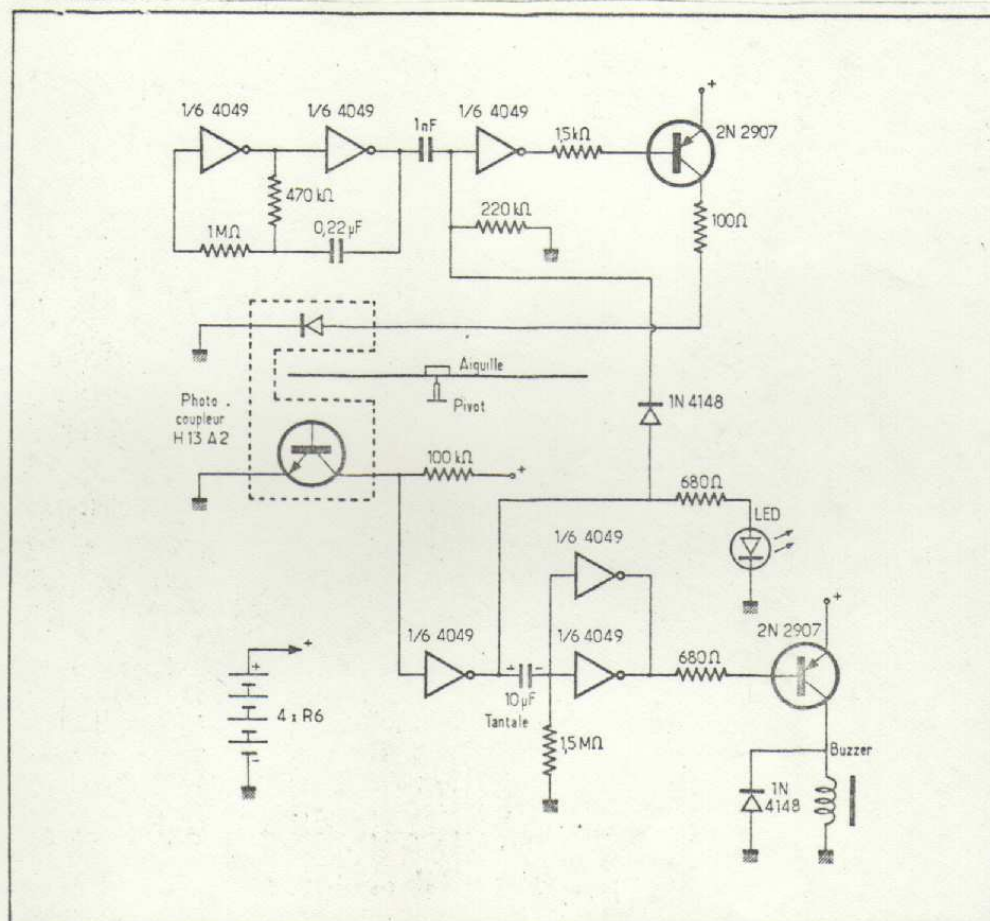


Schéma de principe.

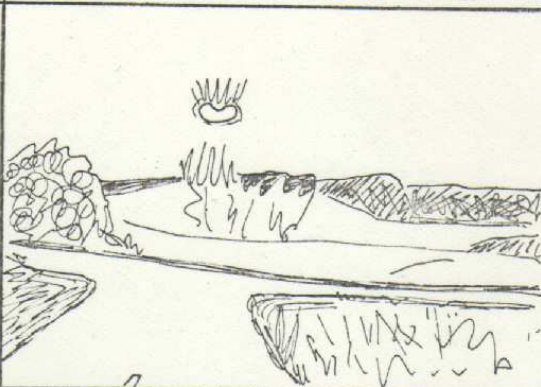
Documents extraits de: ELECTRONIQUE PRATIQUE N°16 -pages 160 et 161.

APPEL:- Si vous désirez faire partie du réseau départemental ou national adressez vous aux responsables du cercle.

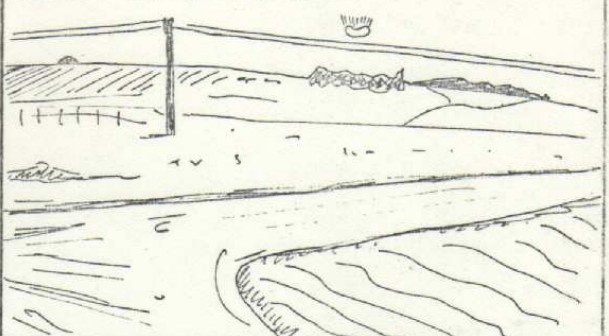
- D'autres détecteurs sont à l'étude, faites nous part de vos idées et suggestions - Merci d'avance.

POURSUIVI PAR UN O.V.N.I ? DE RAON-AUX-BOIS A EPINAL (VOSGES)

IL EST 4H15 CE MATIN LA, QUAND M. PART AU TRAVAIL AU VOLANT DE SA POLO. C'EST LE 28 JANVIER 1980. IL FAIT NUIT MALGRE LE CLAIR DE LUNE. IL APERÇOIT UNE "FEVE" LUMINEUSE ORANGE ENTOURÉE D'UNE AUREOLE ORANGE MAIS PLUS CLAIRE. AVEC AU DESSUS UNE ZONE DIFFUSE. CECI A 30M DE HAUTEUR ENVIRON.

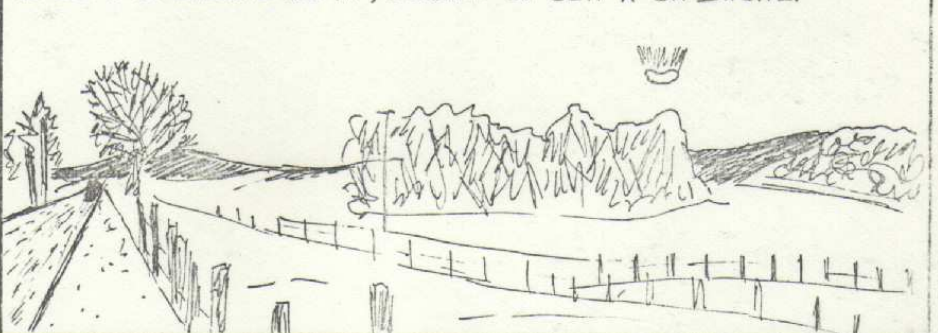
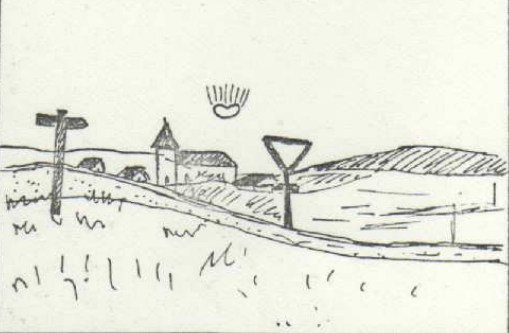


LE PHÉNOMÈNE PARAÎT SUIVRE M. EN FIXANT SA VITESSE SUR LA SIENNE



SA TRAJECTOIRE EST SOUPLE ET IL GARDE UNE ALTITUDE À PEU PRÈS CONSTANTE

CELA DURE PENDANT PLUSIEURS KILOMÈTRES. LA LUNE EST BIEN VISIBLE À LA GAUCHE DE M., L'OBJET LE SUIV À SA DROITE.



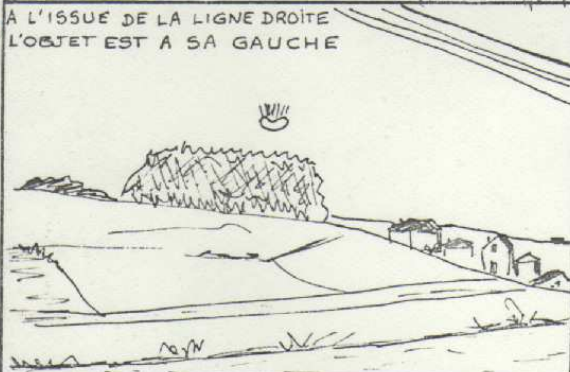
EN PLEINE LIGNE DROITE, M. DÉCIDE DE S'ARRÊTER. IL SORT DE VOITURE POUR CONSTATER QUE LA CHOSE EST TOUJOURS LÀ, ET QU'ELLE S'EST ARRÊTÉE PRÈS D'UN BOSQUET À UNE CENTAINE DE MÈTRES SUR SA DROITE. SENTANT UN SENTIMENT D'INQUIÉTUDE LE GAGNER IL REGAGNE SA VOITURE ET REPART DANS LA MÊME DIRECTION, ET CONSTATE QUE LE PHÉNOMÈNE REPART !!



L'OBJET PREND 100M D'AVANCE, CROISE LA ROUTE DEVANT LUI, SURVOLANT UNE MAISON.



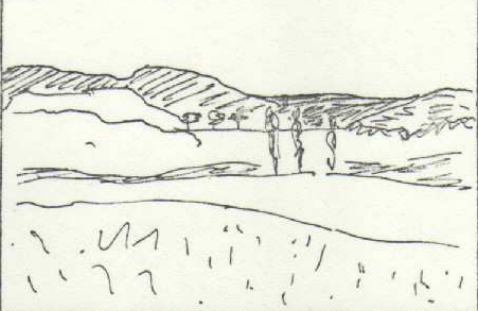
À L'ISSUE DE LA LIGNE DROITE L'OBJET EST À SA GAUCHE



L'OBSERVATION SE POUR SUIV PENDANT PLUSIEURS KILOMÈTRES. PARFOIS LE RELIEF CACHE L'OBJET QUI EST TOUJOURS SUR SA GAUCHE. ARRIVANT AU TERME DE SON TRAJET M. CROISE UNE 2 CV DONT LE CONDUCTEUR N'A SEMBLÉ IL RIEN REMARQUÉ.



LE PHÉNOMÈNE FINIT PAR DISPARAÎTRE, MASQUÉ PAR LE RELIEF.



L'OBSERVATION A DURE 20 MINUTES ET M. N'A OBSERVÉ AUCUN BRUIT L'OBJET N'A PAS CHANGÉ DE FORME. AUCUN EFFET AUTRE QUE L'INQUIÉTUDE N'A ÉTÉ RESENTI PAR M. IL NE FAISAIT PAS TRÈS CHAUD ET LE TEMPS ÉTAIT CLAIR. LA TAILLE DE L'OBJET DEVAIT APPROCHER 4 A 5M DE LARGE ET 3M DE HAUTEUR. LE TÉMOIN A ÉTÉ SUIVI PENDANT 15 KILOMÈTRES ENVIRON SUR UN TRAJET TRÈS SINUEUX.

-FIN-

C.V.L.D.L.N

Enquête: G.M.-C.P
Dessins: F.D

SYMBOLOLOGIE

POUR UNE REPRESENTATION COMMUNE SUR CARTE DU PHENOMENE O.V.N.I.

Cette symbolologie a fait l'objet d'une première diffusion aux groupes membres du CECRU en Février 1978 puis d'une deuxième améliorée dans Vaucluse Ufologie n°13 et Les Chroniques de la CLEU n°8. Elle a pour but de proposer une représentation du phénomène O.v.n.i. commune à tous. Après l'expérience de critiques de quelques-uns et les travaux du CNEGU, la voici à nouveau modifiée et améliorée.

Elle répond maintenant à quatre critères :

- 1) - Représenter l'observation alléguée, sans déformer l'idée du phénomène observé par une interprétation quelconque de forme, de dimension, ou de couleur.
- 2) - Les cartes ne doivent pas être saturées par les symboles ou par un usage abusif des symboles.
- 3) - Les symboles employés doivent pouvoir être employés par quiconque avec facilité.
- 4) - Les cas d'observation qui vont être représentés seront ceux que l'enquête aura écarté des méprises et des doutes.

TABLE DES SYMBOLES.

En fonction de ces quatre critères, les symboles choisis sont d'emploi simple et peuvent être composés entre eux. Ils se définissent en quatre catégories :

- 1) - Classification de l'observation et Situation.
- 2) - Evolution du phénomène.
- 3) - Importance du phénomène.
- 4) - Présence d'entité et Contact.

I) - Classification de l'observation et Situation.

- 1) - Il apparaît nécessaire, d'abord, de représenter le point d'observation ou de survol du phénomène. Ce point sera choisi en fonction de l'évolution du phénomène et non de la position du témoin, il sera représenté par un cercle : 

- 2) - Selon la classification ou le caractère de l'observation, ce cercle sera vide, semi-plein, ou plein, suivant :

- a) un passage en altitude : 

- b) un survol à très basse altitude (en dessous de 50 mètres) ou à proximité immédiate du sol, sans qu'il y ait atterrissage : 

- c) un atterrissage : 

A ce propos, les traces laissées lors d'un passage à proximité immédiate du sol, sans atterrissage, ne sont pas la preuve d'un atterrissage. Cependant, l'incertitude du survol proche du sol ou de l'atterrissage pourra être représenté selon le cas :



- d) l'immersion ou l'émersion d'une étendue d'eau : 

- 3) - Des effets sont parfois constatés : physiques, physiologiques, ou psychiques, sur l'environnement humain, animal, végétal, ou minéral. Selon qu'elle sera classée en altitude, proche du sol, ou atterrissage, l'observation sera représentée par l'un des symboles précédemment donnés, dans un cercle concentrique :



- 4) - Il semble qu'il puisse (ou pourrait) y avoir détection du phénomène soit par des détecteurs divers, soit par radar, et qui soit corrélée à une observation visuelle. Il apparaît donc nécessaire de représenter ce genre de cas d'observation. Il pourrait l'être par un triangle pointe en haut :



- a) Ces détections pourraient être liées à une observation en altitude, proche du sol, ou d'atterrissage; l'on utilisera avec le triangle la même classification qu'avec le cercle, c'est à dire :



- b) Le même principe des cercles concentriques sera utilisé pour symboliser des effets secondaires, ou des perturbation électromagnétiques :



notes : Cette catégorie de symboles (4a et 4b) représente un critère technique et définit un niveau supérieur à l'observation. Il est cependant extrêmement nécessaire qu'il y ait corrélation entre une détection (l'oeil de la technique) et une observation visuelle pour employer ce genre de symboles. Un autre point est celui des photos prises lors d'observations, ce n'est pas un fait du phénomène lui-même mais du témoin, cela ne sera donc que mentionné dans l'énoncé du cas et non représenté sur la carte.

- 5) - Les travaux du CNEGU ont fait apparaître le besoin de représenter la certitude du site survolé, cela sera donc représenté par un pointage intérieur du symbole si les lieux sont connus avec précision, plus ou moins 500 mètres. C'est à dire :



Les sites d'atterrissage étant connus avec beaucoup plus de précision, leur symbole n'est pas modifié.

II) - Evolution du phénomène.

- I) - La provenance du phénomène et sa direction prise après le survol d'un site sont indicatrices de l'évolution du phénomène. Cet aspect sera donc représenté, par des vecteurs accrochés au symbole de la classification du phénomène, non fléchés, ou fléchés. Ces vecteurs seront orientés selon 360° d'angle, en prenant pour référence le Nord ou 360°.

- a) La direction de laquelle provient le phénomène sera représentée par un vecteur non fléché (orienté à l'Est ou 90°, dans cet exemple) :



- b) La direction dans laquelle se sera enfui le phénomène observé sera représentée par un vecteur fléché (orienté à l'Ouest ou 270°, dans cet exemple) :



- c) Si le phénomène repart dans la direction de laquelle il venait, le vecteur sera bi-fléché :



- d) Le symbole sera sans vecteur de l'une ou de l'autre, s'il y

a méconnaissance ou incertitude de la provenance ou de la direction, ou des deux : 

note : Les vecteurs ne doivent pas être trop longs, afin de ne pas amener l'interprétation d'une direction prise longuement.

- 2) - Le phénomène peut être apparu sur place ou peut ensuite disparaître sur place, il sera alors représenté, selon les trois cas :

- a) apparition sur place, certaine :  ou  ou  au sol,
- b) disparition sur place, certaine :  ou  ou  au sol,
- c) apparition et disparition sur place, certaines :

 -  ou  au sol.

- 3) - Le phénomène peut disparaître en s'élevant verticalement, sans qu'il soit possible d'indiquer une direction dans laquelle il aura pu se diriger ensuite, il sera représenté par un cercle croisé à l'intérieur :

 -  ou  depuis le sol.

III) - Importance du phénomène.

- 1) - La force, ou l'importance, du phénomène observé, est une indication secondaire qu'il semble nécessaire de représenter. Elle le sera sur le vecteur de provenance par :

- a) un trait vertical pour un objet, et par unité, jusqu'à quatre objets; mais afin de ne pas surcharger le pointage, le nombre d'objets observés ne sera indiqué qu'à partir de deux :



- b) un triangle pour cinq objets, et par cinq objets observés :



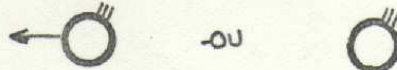
- c) un carré vide pour dix objets, et par dix objets : 

- d) un carré plein pour cinquante objets : 

- 2) - Le phénomène peut se diviser après le passage du point survolé, il sera donc nécessaire de représenter son importance dans chaque direction prise :



- 3) - S'il n'y a pas d'indication de provenance, l'importance du phénomène sera indiquée sur le symbole selon le principe des exemples suivants :



IV) - Présence d'entité et Contact.

Quant à l'observation d'un ou plusieurs occupants lors d'un atterrissage, elle sera indiquée par une lettre accolée au symbole, sans importance du nombre.

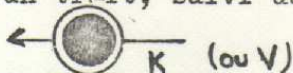
- 1) - Elle sera indiquée par la lettre : K, symbolisant le corps, la tête, et les membres d'une forme humaine :



- 2) - Elle sera indiquée par la lettre : V, symbolisant une forme quelconque ou indéfinie et sa provenance du ciel :



- 3) - Dans un souci exhaustif de cette symbologie, le contact au sol sera représenté par un cercle plein dans un cercle concentrique souligné d'un trait, suivi du caractère symbolisant la forme des entités :



- 4) - L'observation d'entité (K ou W) sans observation d'engin, avec certitude du cas, sera représentée :

- a) sans contact : K ou V

- b) avec contact : K ou V

L'on m'a fait remarquer que l'on devrait représenter sur carte le cas d'apparitions mariales (ou de la BVM) ou de "dame" blanche. S'agit-il de lier ces apparitions au phénomène Ovni ? un large tour de table lors de la 8ème session du CNEGU au Luxembourg fait apparaître une importante majorité d'opinion en ce sens. Il fut en réponse proposé d'employer les symboles 4a et 4b liés au caractère K afin de représenter ce sujet.

Remarque : L'on m'a demandé de représenter également les cas d'enlèvement avec cette symbologie. Il s'agit là à mon avis d'un type de contact parmi tant d'autres. Cette symbologie ne devant pas être saturée ou trop chargée, je suggère aux utilisateurs de préciser l'enlèvement dans l'énoncé du cas accompagnant la carte sur laquelle il sera représenté.

Notes Importantes.

Ces symboles ont pour base la symbologie utilisée par la météorologie dans le pointage de cartes afin de représenter les différents phénomènes météo observés ou mesurés. C'est donc un système qui a fait ses preuves. Il convient surtout de ne pas exagérément grossir le dessin du pointage symbolique et, de respecter des proportions très faibles. Il est aussi fortement déconseillé d'employer une couleur quelconque, hormis le blanc et le noir, afin d'éviter certaine confusion lors de reproductions photocopiées.

Je ne pense pas qu'il faille alourdir cette symbologie en inventant d'autres symboles, malgré la diversité du phénomène. Il y aura bien entendu des cas particuliers, mais il suffira alors de composer les symboles existant entre eux en respectant la logique de cette symbologie, afin qu'elle reste accessible et compréhensible de tous et de quiconque.

Michel Sorgues et CNEGU.
(Septembre 80)

UN DISQUE VOLANT EN ALTITUDE AU-DESSUS D'EPINAL ...?

La dernière observation en date est à mettre à l'actif de deux membres du C.V.L.D.L.N. à qui l'insolite, dans cette période plutôt calme de l'été 80, allait daigner faire un rapide "clin d'oeil", faute de se laisser toucher du doigt. Partageons donc leur "surprise" au cours d'un rapide résumé des faits.

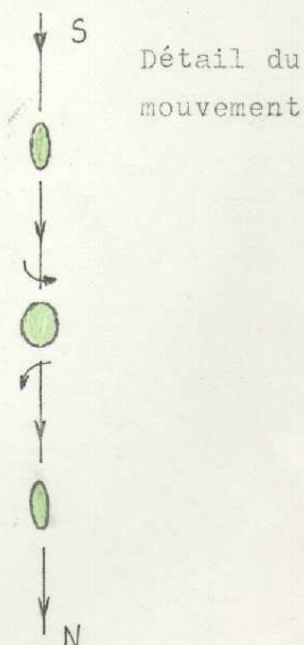
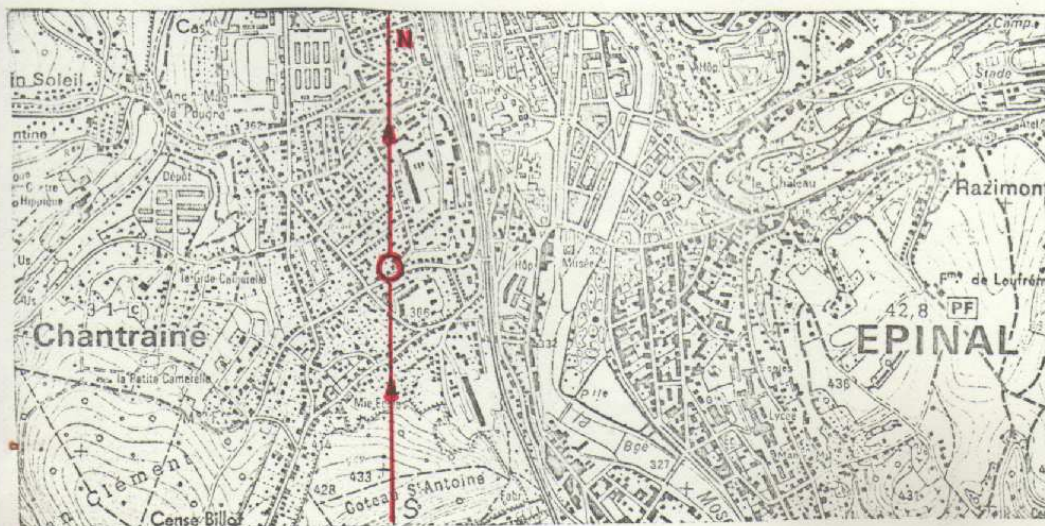
EPINAL (88) , Mercredi 30 Juillet, 22h 50 (heure d'été)- 1980.

Mme Sylviane Golczewsky , amateur d'astronomie, est occupée à admirer le ciel depuis la fenêtre de son appartement, à l'aide de jumelles et d'une lunette astronomique. Elle aperçoit soudain un point lumineux de déplaçant du Sud vers le Nord ayant un éclat semblable à la planète Vénus (non visible). Elle pense à un avion ou à un satellite artificiel mais découvre aux jumelles (7X50) une forme lenticulaire bien nette, de couleur blanc-bleu. Elle appelle son mari, Robert, qui prend les jumelles pour voir disparaître "l'objet", masqué par le toit de leur maison. Partis de l'autre côté de l'appartement..., ils observent à nouveau. Aux jumelles, Robert aperçoit un "objet" vert, très lumineux, de forme lenticulaire qui tout-à-coup..., devient quasiment circulaire, pour reprendre rapidement son profil initial! (Comme un disque qui, observé par la tranche, aurait effectué un quart de tour, ou presque, sur lui-même).

S'éloignant vers le Nord, il disparaît bientôt aux yeux de Sylviane, ne laissant à Robert qu'un bref sursis du à la luminosité de ses jumelles.

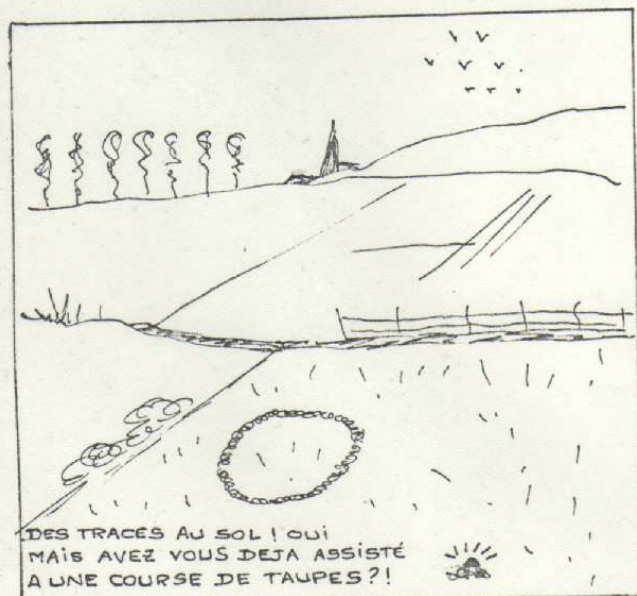
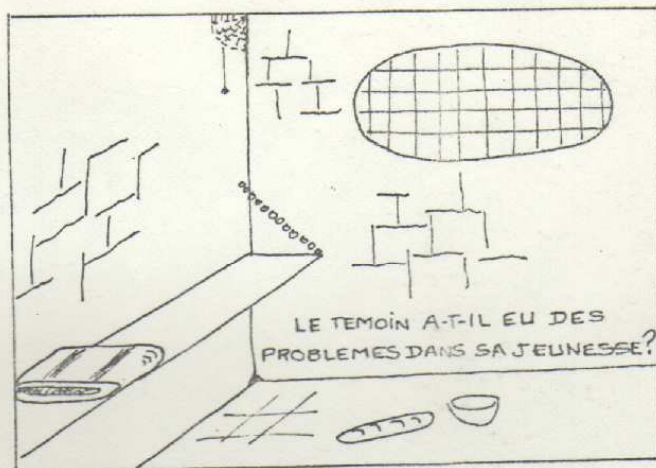
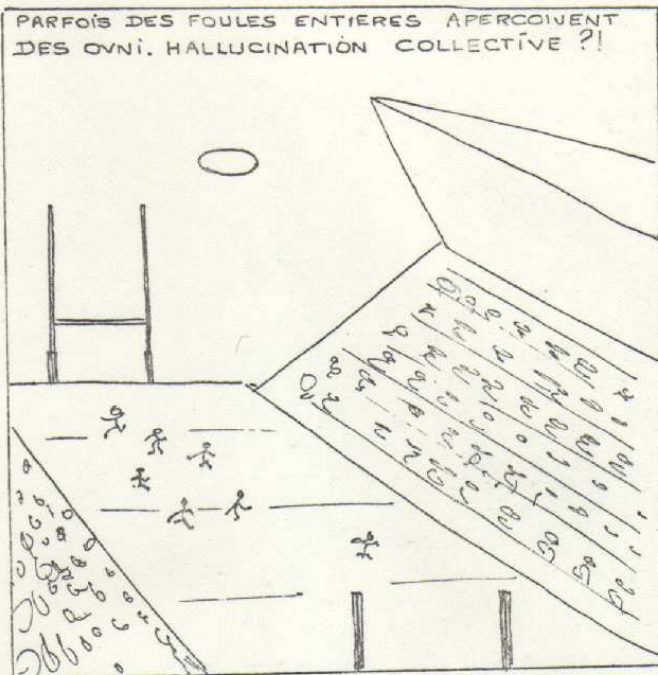
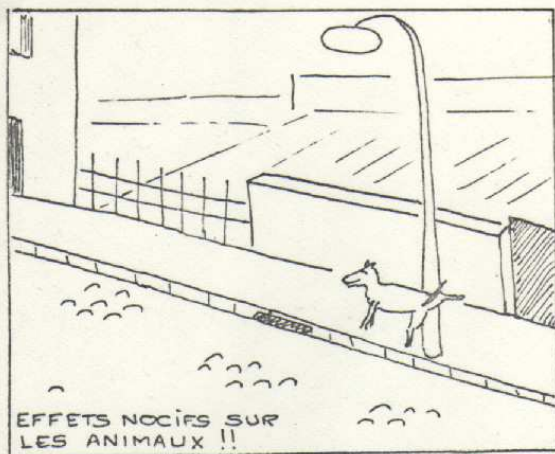
Principaux paramètres: Vitesse apparente sensiblement constante.
Durée de l'observation: une à deux minutes.
Aucun bruit - Luminosité constante.
Trajectoire apparente rectiligne.
Temps partiellement couvert - Visibilité moyenne.
Aucun effet secondaire constaté.

Carte des lieux- EPINAL 1/25000 - IGN.



MEPRISES

OU CHERCHEZ LES RESSEMBLANCES !



A SUIVRE (SI VOUS AVEZ TROUVE LES RESSEMBLANCES!)

F/98/88790414 (01)

Région de JARMENIL

Enquête: E. Bitterly

Version de l'un des 4 témoins:

Le 14-04-1979, vers 21 h, mon beau-frère vient nous chercher car il vient d'apercevoir à environ 500m de sa voiture ce qu'il pense être un ovni, et ce à environ 500m de notre maison (à JARMENIL). Partis à quatre, en voiture, nous observons un "objet" constitué de 5 boules, dont une rouge et quatre blanches, situé à environ 200m de nous, près du sol, entre deux rangées d'arbres. Le conducteur fait demi-tour et ce faisant, braque les phares de la voiture en direction de "l'objet". Ceci provoque un rapide déplacement de celui-ci en direction ... de la voiture! Les témoins paniqués pensent que la collision va se produire. Le conducteur accélère vivement pour descendre la petite route conduisant au centre de Jarménil. (100 km/h !!). L'objet s'est "éteint" d'un coup après s'être approché très près de la voiture, à quelques mètres seulement! Aucun bruit ne fut perçu. Ce cas suscita une enquête détaillée de la gendarmerie d'Eloyes.

F/98/88790414 (02)

Région de DOCELLES-CHENIMENIL-JARMENIL

Enquête: E. Bitterly - Jacquot

Le 14-04-1979, à 21h30, madame P....., commerçante, est occupée à dîner chez des amis à DOCELLES et se trouve devant une baie vitrée lorsqu'elle aperçoit soudain une grosse boule rouge (20mm à bout de bras!) qui descend régulièrement dans le ciel pour disparaître derrière l'horizon, vers CHENIMENIL. Voyant cela Mme P. appelle ses amis qui peuvent également observer le phénomène. La même observation se déroule un quart d'heure plus tard vers 21h45. La distance est estimée à environ 1km-1,5km. Ce cas à rapprocher du N° F/98/88790414 (01) (Jarménil est à environ 5km!), n'a pas donné lieu à une enquête de gendarmerie et ne fut pas mentionné dans la presse locale.

F/98/88790422 (01)

Région de SAINT-AME

LA LIBERTE DE L'EST du 23-04-1979

Vers 2h dans la nuit de Samedi à Dimanche (22-04-1979), Mr Dominique Dollet, exploitant de salle de cinéma à Remiremont (08), circulait sur la RN 417 aux environs de SAINT-AME. Il avait deux amis pour passagers. C'est alors que dans le ciel les 3 hommes ont aperçu trois phénomènes lumineux, tantôt rouges, verts ou blancs. ...

... Ces lueurs vives étaient parfois immobiles mais parfois aussi se déplaçaient avec de brusques accélérations.

Elles ont finalement disparu à l'horizon.

F/98/88790424 (01)

Région de MOSSOUX

Enquête: E. Bitterly - Jacquot

Le mardi 24-04-1979, vers 22h, Mr C..... B....., agriculteur à MOSSOUX est occupé à lire le journal lorsque sa belle-fille l'appelle. Depuis la cour, ils observent (en compagnie des deux enfants de Mme Cl. B....., âgés de 8 et 5 ans) plusieurs lumières traversant le ciel, durant environ une minute, semblables à des "balles traçantes". Celles-ci sont réparties en deux groupes, l'un constitué de 4 boules légèrement ovales et de couleur rouge (sauf peut-être 1 verte!), se dirigeant vers le nord, l'autre comptant 5 éléments (3 rouges et 2 verts), se dirigeant quant à lui vers l'ouest. Ils laissent derrière eux une sorte de "buée" grise ou blanche. Aucun de ces deux groupes ne présente une formation précise mais plutôt un ordre dispersé. Le ciel est nuageux avec peut-être quelques étoiles éparses. Un avion est entendu juste après.

Cas relaté dans la presse locale le 26-04.

Enquête de gendarmerie le 27-04.

F/98/88790703 (01)

Région d'Epinal

Enquête: J-M Parmentelat

Le mardi 03 Juillet 1979, entre 22h15 et 22h30, Mr S..... Jean-Luc, chaudronnier, observe deux "effets" différents espacés d'environ 3 minutes.

Le premier: un cercle lumineux blanc, non uniforme (N° 152 A du Pantone), semblable à l'éclatement d'un pétard dans l'obscurité. Durée: environ 1 seconde.

Le deuxième: une trainée filante incandescente très rapide (semblable à un "coup de pied dans les braises"!). Durée: environ 1 seconde.

Le témoin ne porte pas de lunettes et ne s'intéresse pas au dossier OVNI.

F/98/88790807 (01)

Région du VAL-D'AJOL

Témoins: membres du CVLDELN.

Soirée d'observation Mr et Mme GOLCZEWSKI, Mr J-M PARMENTELAT.

07 Août 1979. Le phénomène apparu dans la constellation de Cassiopée, fut d'abord assimilé à un satellite artificiel à éclat variable. 22h56, Nord-Est, 50°/horiz. (période riche en étoiles filantes (essaim des Perseides).

Le point lumineux se déplaçait rapidement en augmentant d'éclat (et apparemment

//... de taille), puis à "proximité" de l'étoile alpha-Cassiopee, il amorça un virage très brusque au maximum de sa luminosité, et ce en direction de la constellation du Cygne. Il continue sensiblement en ligne droite mais moins vite qu'avant. Tout-à-coup, il laisse une trainée qui persiste quelques secondes et disparaît subitement.

NB: Le seul détail sur lequel l'avis des témoins diverge est l'augmentation de la taille apparente. Pour deux des témoins celui-ci est lié à un effet d'optique dû à l'augmentation de l'éclat seulement.

F/98/88791020 (01) Région de CORNIMONT

Enquête: G. Munsch

Samedi 20 Octobre 1979 aux environs de 20h45 (réf: TV)

Récit du témoin Mr P... G....., retraité, 69 ans.

Je sors sur le pas de la porte, comme tous les soirs, avant de fermer la maison, lorsque mon attention est attirée par une forme lumineuse se situant sur ma gauche et un peu plus haut. Elle est d'un blanc intense, d'une taille apparente de 2 à 3 fois la pleine lune (le témoin estime très bien les tailles et distances) et sa forme est grossièrement celle d'une boule légèrement aplatie sur le dessus un peu comme un "bol". Elle est très lumineuse, plus que la pleine lune ou même un phare de voiture, sans toutefois blesser l'oeil. La distance ne doit pas dépasser 300m car j'aperçois derrière elle la silhouette de la montagne toute proche. Son altitude est très faible car elle se trouve parfois partiellement masquée par la cime des arbres au-travers desquels elle se déplace, semblant longer le chemin situé par là.

Elle descend lentement (environ 20 km/h) à flanc de montagne, d'Est en Ouest, puis subitement ... monte verticalement (d'un bond!) pour éviter la montagne et s'éloigne lentement vers le sud-est, en direction de Travexin, disparaissant ainsi derrière la butte. J'attends quelques instants pour voir si elle revient, en vain! J'ai appris le lendemain que d'autres observations avaient eu lieu dans la région.

F/98/88791020 (02) Région de LA BRESSE

Enquête: G. Munsch

Samedi 20 Octobre 1979 - LA BRESSE lieu-dit: "Les Bouchots"

Témoin: Mme G..... - J'étais assise, occupée à regarder la TV, lorsque, tournant la tête, j'aperçus par la fenêtre une lumière clignotante d'aspect anormal. Elle paraissait assez lointaine et se situait dans une zone du ciel sur la droite de

... la statue toute proche (voir photo) et à un niveau apparent compris entre les pieds et le bras tendu de cette statue. Je n'ai pas prêté une attention particulière à ce phénomène et ne peux donc pas donner de détails précis. La couleur était un peu orangé et la taille apparente légèrement supérieure à celle des avions que l'on voit passer parfois par là. (Ø 3 à 4 du gonio LDLN)
Je ne peux en toute bonne foi donner d'autres précisions si ce n'est qu'il devait être 21h30 - 21h45 car cela s'est produit un peu avant que je ne donne le biberon au bébé dont j'avais la garde ce jour là (environ 10h) et qui était la seule personne dans la maison avec moi.

F/98/88791020 (03) Région de CORNIMONT
Enquête G. Munsch

Samedi 20 Octobre 1979 - CORNIMONT lieu-dit "Les Têtes" - 21h 30 heure légale.
Mr M..... A..... sort promener son chien visiblement troublé par quelque-chose d'anormal. Mr A. aperçoit bientôt une lumière au-dessus de lui qui se déplace sans bruit d'ouest en est, assez lentement, à une altitude qu'il estime inférieure à 1000m. Elle se compose de deux "clignotants" réguliers semblables à ceux d'un avion. Mais la fréquence du clignotement s'accélère, devient asynchrone, désordonnée et la lumière d'abord "électrique" se teinte de bleu pâle et de violet. Puis le phénomène évolue avec des changements de direction et de vitesse, brusques et irréguliers. Il s'arrête même un instant. L'écartement entre les 2 clignotants varie au cours de ces évolutions.

Intrigué, Mr A. court chercher ses jumelles et prévenir plusieurs personnes se trouvant chez lui (9). L'observation reprend depuis le balcon mais le phénomène s'est éloigné. Il se trouve loin vers le sud. Un clignotant vif et irrégulier qui lance des éclairs "de magnésium" et décrivant une trajectoire saccadée, coupée de "bonds" verticaux désordonnés. Il disparaît en direction de Saulxures-sur-Moselotte/Baudimont. Aucun bruit ne fut perçu durant toute l'observation. Le témoin fit aussitôt un récit détaillé des faits et le transmet le jour même à la gendarmerie du canton. Il apprit les jours suivants que d'autres observations s'étaient produites le même jour dans la région.

F/98/88791020 (04) Région de MASEVAUX (68)
Enquête: G. Munsch

Samedi 20 Octobre 1979 - MASEVAUX - 19h55 heure légale.
Mr C..... S..... , sous-chef de district forestier, effectue le tour de sa maison lorsqu'il aperçoit dans le ciel, au-dessus du massif du SUDEL, une "bille

.../...

... de couleur orange mat qui se déplace du Nord-ouest vers le Sud et ce apparemment à grande vitesse et à une altitude assez élevée. Elle est accompagnée d'une traînée bleu teintée de violet (genre flamme butane!). Soudain elle effectue un virage très serré (du moins en apparence!), pour repartir en sens inverse vers le Nord-ouest. L'observation n'a duré que quelques secondes. Le témoin avertit aussitôt la gendarmerie, puis l'aérodrome de Bâle-Mulhouse et la base Aérienne de Colmar-Meyenheim, puis les jours suivants diverses autorités. Il apprendra par la gendarmerie que diverses perturbations sont apparues dans les émissions radio-télévisées d'origine allemandes (RFA). Aucun autre effet secondaire ne fut remarqué.

F/98/88791026 (01) Région de CORNIMONT

Le 26-10-1979, Mr G. M. (membre du CVL DLN) enquête sur les cas F/98/88791020 (01) et F/98/88791020 (03) relatifs à deux observations survenues le 20-10 à Cornimont au lieu-dit "La Croix des Missions". Dans la matinée il se rend avec l'un des témoins Mr A. M. , sur les lieux à la recherche d'un quelconque indice. Aucun indice sérieux ne fut découvert malgré une seconde recherche dans l'après-midi. Le soir même à 22h15 (heure légale), Mr A. M. lui téléphone car sa fille (déjà témoin le 20-10!) vient d'apercevoir à nouveau une boule lumineuse survolant les lieux. G.M. se rend aussitôt sur les lieux (nuit claire) mais le phénomène a disparu. Il sillonne la région durant 2 heures mais en vain. Une nouvelle visite des lieux le lendemain à l'aube (gelée blanche), et une surveillance durant plusieurs soirées ne donneront rien.

NB: Le détecteur magnétique en station au domicile de G.M. (à 500m) avait sonné à 0h15 le 10-10 par deux fois à 5mn d'intervalle sans toutefois donner lieu à une observation. Il se trouvait malheureusement hors service le 20-10 !

F/98/88791000 (01) Région d'EPINAL

Enquête: Mme Juncosa

Fin Octobre 1979, vers 21h15, Mme D.D. et Mr A.K. voient dans le ciel une "étoile lumineuse" et l'observent, pensant à un satellite.

Après une trajectoire rectiligne décrite lentement, "l'étoile" change brusquement de direction en accélérant brutalement et ce à quatre reprises, puis elle disparaît après avoir repris une vitesse moyenne.

Durée de l'observation: environ quatre secondes. Trajectoire globale NW-SE.

F/98/88791111 (01) Région d'IGNEY

Dimanche 11 Novembre 1979- IGNEY (88610) - 18h20 heure légale.

Récit du témoin R... B.... (membre du CVL DLN) : J'étais en train de faire du rangement dans mon garage à environ 70m de ma maison. Ayant terminé mes travaux j'ai éteint le garage et suis sorti sur le pas de la porte que j'ai fermée. En me rendant à mon habitation, j'ai levé machinalement les yeux au ciel. J'ai alors vu apparaître une lueur blanche de la taille et de la brillance d'un satellite, se situant approximativement au niveau de la grande ourse. Sa vitesse était comparable à celle d'un satellite mais son "plan de vol" était sinusoïdal de gauche à droite, tout en venant vers moi. Sensiblement à ma verticale, il infléchit sa course vers la droite pour se diriger vers le triangle formé par les étoiles Deneb, Vega et Altaïr. Apparition N-NW, disparition dans une bande nuageuse au S-SW.

F/98/88791114 (01) Région d'EPINAL

Enquête: Ch. Chevalier

Mercredi 14 Novembre 1979, 17h45-17h50 (heure légale)- EPINAL, angle de la rue du Gal De Gaulle et de l'Av V. Hugo.

Mr C..... Maurice, 41 ans, aperçoit dans le ciel, face à lui, deux formes lumineuses se déplaçant du sud vers le nord, à une altitude ne devant pas excéder 2000m (par comparaison avec de la fumée!) et ce à une vitesse apparemment supersonique. Les deux formes sont identiques, faisant penser à une dragée ou à un cigare "renflé", et sont de couleur blanc-rosâtre. Elles sont très lumineuses présentent des contours précis et disparaissent rapidement en laissant une sorte de fumée. Durée totale de l'observation: environ 50 secondes. Aucun bruit perceptible.

F/98/88791114 (02) Région d'EPINAL

Enquête: Mme S. Golczewski.

Mercredi 14 Novembre 1979 - EPINAL - 17h35-17h40 heure légale.

Au lieu-dit "Plateau de la Vierge", Mr W... observe durant 2 à 3 minutes deux formes lumineuses ovales (genre petits nuages blanchâtres en forme de "cigares") situés assez haut dans le ciel. Le phénomène est apparu sous la forme d'une lumière jaune, bientôt suivie d'une seconde. Elles se déplacent dans le même sens soit du sud vers le nord, puis stoppent leur progression quelques secondes pour faire place à ces 2 nuages blanchâtres qui disparaissent rapidement. Le témoin observe simultanément une troisième lumière qui clignote et qu'il identifie comme étant un avion volant Est-Sud.

F/98/88791114 (03)

Région d'EPINAL

Enquête: Ch. Chevalier

Mercredi 14 Novembre 1979 - 17h40 (heure légale) - EPINAL.

Récit de Mr F..... Jean-Claude , agent de fabrication:

Je me trouvais en voiture à proximité de l'ancien hôpital d'EPINAL et me dirigeais vers CHANTRAINE lorsque, me situant sur le pont de chemin de fer à proximité de la Sécurité Sociale, j'ai aperçu face à moi , dans le pare-brise de mon véhicule, deux "objets" lumineux. Auparavant, à hauteur du collège situé près de la côte Wilson, j'avais entendu deux explosions assez violentes, l'une derrière l'autre. J'ai observé les deux phénomènes pendant deux à trois secondes, ensuite ils ont disparu tout d'un coup, tous les deux.

F/98/88791114 (04)

Région d'EPINAL

Enquête: Mme S. Golczewski

Mercredi 14 Novembre 1979 - EPINAL - environ de 17 heures (heure légale)

Un jeune garçon de 10 ans, L. F., rentrait de la patinoire d'Epinal en compagnie de sa mère. Arrivés au carrefour de Chantraine, ils aperçoivent en plein ciel une boule blanche pas très lumineuse, suivie par deux avions. Au moment où ces deux avions semblaient devoir la rattraper, une forte explosion retentit et la boule disparut très rapidement en direction de THAON, en laissant derrière elle une trainée blanche. La trajectoire décrite est rectiligne et l'observation ne dépasse pas 20 secondes.

NB: Cette déclaration émane de l'enfant, sa mère s'étant refusé à toute déclaration!

F/98/88791114 (05)

Région d'EPINAL

Enquête: J-M. Parmentelat

Mercredi 14 Novembre 1979 - EPINAL - 17h43 et 47 - (heure légale)

Récit du témoin: Anne P. , 16 ans, soeur de l'enquêteur.

A 17h43, j'aperçois au-dessus de moi, sur ma droite, une lumière qui attire mon attention. Levant les yeux, je vois deux boules lumineuses de couleur orange. Celles-ci décrivent des trajectoires semblables mais inversées (symétrie par rapport à la direction générale commune). Puis elles se rejoignent et disparaissent côte-à-côte, sans toutefois qu'il y ai contact. Ceci ne dure que 5 ou 6 sec. Reprenant mon chemin, j'arrive chez moi lorsque j'aperçois de nouveau deux boules en tous points identiques aux précédentes. Même scénario, seulement les trajectoires sont cette fois rectilignes jusqu'à la "jonction", et la durée n'excède pas 3 secondes.

F/98/88791114 (06)

Région d'EPINAL

Enquête: J-M Parmentelat

Le mercredi 14 Novembre 1979, vers 22h30 (heure légale), Mlle S..... Isabelle résidant à EPINAL, aperçoit depuis chez elle une forte lueur blanche en direction du "Vieux St-Laurent". D'un blanc intense, elle se situe à environ 300 ou 400m de la maison, juste au-dessus des arbres situés à cet endroit. Cette lumière immobile apparaît et disparaît à intervalles réguliers de 5 à 10 minutes et cela durant environ une heure!

F/98/88791114 (07)

Région de DOMPAIRE

Enquête: J-M Parmentelat

Mercredi 14 Novembre 1979, vers 18h30 (heure légale), Mme C..... Anne-Marie observe durant 1 ou 2 minutes ce qu'elle décrit comme un "jet de lumière", très haut dans le ciel. Il clignotait extrêmement rapidement, comme un "triflash" de cantonnier, passant alternativement du vert à l'orange et réciproquement. "Il" ne bougeait pas, restant très haut dans le ciel vers l'ouest, en direction du plateau de Langres.

F/98/88791114 (08)

Région de DOMPAIRE

Enquête: E. Bitterly

Le mercredi 14 Novembre 1979, vers 17h40 (heure légale), Mme G....., circulant en voiture sur la route d'Hennecourt près de DAMAS-ET-BETTEGNEY, arrive à proximité du croisement avec la route Damas-Epinal lorsqu'elle aperçoit dans le ciel, deux boules oranges immobiles, d'une taille estimée à un Ø 6mm vu à bout de bras. Arrêtant sa voiture pour observer, elle constate que celles-ci traversent la route d'Hennecourt, puis s'arrêtent pour rebrousser chemin presque aussitôt. Dès cet instant, leur couleur passe de l'orange au blanc et elles se mettent à clignoter, se dirigeant désormais vers Epinal en restant à environ 500m de la route. Mme G. poursuit son chemin le phénomène disparaissant vers DARNIEULLES. Plus loin, à Chantraine (Epinal), Mme G. se rend compte que plusieurs personnes observent le ciel, mais ne s'arrête pas pour observer à nouveau.

F/98/88791114 (09)

Région de GIRMONT

Le mercredi 14 Novembre 1979, vers 17h45 (heure légale), Mr et Mme René FAUDRIN se dirigent vers Thaon-les-Vosges, rentrant d'Epinal, lorsqu'à l'entrée de GIRMONT, ils aperçoivent, droit devant eux, en plein ciel, deux points .../...

... lumineux (importants), de couleur rouge auréolée d'orange. L'un d'eux semble fixe, tandis que le second se dirige rapidement sur lui et se "fond" littéralement en lui! Le ciel est parfaitement dégagé dans le secteur de l'observation. Ne pouvant s'arrêter à cause de la circulation, Mr F. change de direction pour suivre le phénomène et parvient à stopper pour observer. Aucun bruit n'est perçu pendant et après l'observation. L'auto-radio fonctionne normalement. Le Centre de Détection et de Contrôle de Contrexeville contacté précisera n'avoir rien détecté et que l'activité aérienne était peu importante.

F/98/88791125 (01)

Région de FAYS

Enquête: E. Bitterly - J. Nicot

Le 25 Novembre 1979, vers 22h (heure légale), Mr R.... B..... a pu observer durant plus de 3/4 h un "objet" de forme ovale et de couleur verte, immobile dans le ciel de FAYS. Son $\emptyset$ variait alternativement entre 12 et 25 cm ; à bout de bras !!. La gendarmerie de Bruyères enquêta . Un article (erroné) paru dans la presse locale.

voir cas: F/98/8879112? (01) et F/98/88791128 (01)

F/98/8879112? (01)

Région de FAYS

Enquête: E. Bitterly - J. Nicot

Déjà témoin d'un phénomène lumineux le 25, Mr R.... B..... observe le 26 ou le 27 (il ne se souvient plus!) et ce en compagnie de son neveu (collégien) et de sa soeur, un "objet" immobile dans le ciel, en forme de "cigare" et de couleur verdâtre, extrêmement brillante. L'observation a lieu vers 18h30 (heure légale), et dure environ une demi-heure.

F/98/88791128 (01)

Région de FAYS

Enquête: E. Bitterly - J. Nicot

Le 28 Novembre 1979, vers 18h 30 (HL), Mr R.... B..... observe (comme les jours précédents) un objet ovoïde de couleur verte, extrêmement brillant, se déplaçant au ras de la cime des arbres, à moins de 100m de lui. Il estime ses dimensions à environ 3m de haut sur 5m de long. Il est suivi d'une sorte de "drap" blanc comme de la neige, ayant une longueur double de celle de "l'objet" lui-même. Après son passage, une désagréable odeur flotte dans l'air (odeur d'acide !!), se dissipant peu à peu. Une demi-heure plus tard Mr R. B. observe une "étoile" jaune-orange de laquelle jaillit durant une seconde, un éclair de forme incurvée et situé sur la gauche de l'étoile.

F/98/88791129 (01)

Région d'EPINAL

Source: Liberté de l'Est du 02-12-79

Mr Antoine Fetet a aperçu le 29 Novembre 1979 , vers 17h30 (heure légale), un "objet" lumineux de la taille d'une étoile et qui semblait jeter des éclairs. L'objet est resté immobile durant cinq minutes juste au-dessus de la ligne d'horizon (bois de St-Antoine) avant de se déplacer très lentement et de disparaître.

F/98/88791129 (02)

Région de VIMENIL

Source: Liberté de l'Est du 02-12-1979

Mr Denarne , de Viménil, a aperçu le 29 Novembre 1979, vers 17h30 (HL), en compagnie de son épouse, un "objet" lumineux qui s'entourait de halos rougeâtres se manifestant tantôt à droite tantôt à gauche et comme par "à-coups". La distance n'était pas inférieure (à son avis) à 3km. Il voyait "la chose" au-dessus du bois de FONTENAY (lequel a fini par lui masquer la vision)

Mr Denarne est affirmatif: ce n'était pas une étoile et ça ressemblait à l'image brillante d'un hélicoptère qui aurait fait du sur-place.

F/98/88791202 (01)

Région de CORCIEUX

Source: Liberté de l'Est du 04-12-1979

Dimanche 02 Décembre 1979, vers 17h30 (heure légale), un de nos lecteur revenait de promenade en compagnie de son épouse, lorsque au hameau de La Nolle, il distingua soudain une étrange lumière oscillant entre le rouge feu et l'orange. " C'était comme une sorte de grand tube au néon par la forme et qui était en position oblique. Connaissant bien les lieux et le temps étant calme, sans le moindre vent, j'ai pu évaluer sa distance. Il était à environ un km au-dessus du lieu-dit Beheumeix. Il était dans la direction Sud-Ouest et j'ai pu, ainsi que mon épouse, l'observer pendant deux à trois minutes sans qu'il bouge.

★ F/98/15790728 (01) Région de LANOBRE (15370)

témoins: Mr François Diolez et Mme Joëlle Gerby (membres du CVLDELN)

J'observais le ciel depuis trois soirs de suite et regardais passer les satellites, dehors à côté de ma tente (Camping de la Siauve). Tout-à-coup, bien que regardant devant moi, j'eus perception d'une lumière sur ma gauche. Immédiatement mon regard s'est porté sur la lueur et j'ai prévenu Joëlle qui était assise à côté de moi. Elle l'a vu aussitôt et nous l'avons suivie ensemble des yeux. Je me suis attaché à noter que sa trajectoire était rectiligne ainsi que divers.../

... éléments comme la forme, la taille apparente, les points d'apparition et de disparition... La couleur était pâle. Durant un peu moins de dix secondes nous l'avons regardée disparaître à l'horizon, après que sa taille apparente ait décroissant lentement à cause de la distance croissante. Autour de nous personne ne semble avoir vu le phénomène car tous les campeurs à proximité étaient absents ou couchés. De plus ils étaient de nationalité hollandaise ce qui rendait toute enquête difficile. Le phénomène a traversé tout le ciel, passant devant la Grande Ourse. Il était de couleur diffuse bleutée selon Mr F.D. et Jaune-crème selon Mme J. G.

-ENQUETES-

Responsable

ADRESSE:

Mr MUNSCH Gilles 10, rue Charlemagne N°27

88310 CORNIMONT

Tél 61-43-88

(Toujours valable)

Mr MUNSCH Gilles Appt 138, Tour de Neuvillers, le grand Rhumont

88200 REMIREMONT.

(à compter du 1^{er} Octobre 1980)

Suppléant

ADRESSE:

Mr PARMENTELAT Jean-Marc

8, rue de la 2^{ème} D.B 88000 EPINAL

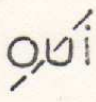


- Multipliez vos chances d'observation! Rejoignez le Réseau

National téléphonique ARIANE de L.D.L.N.



RÉBUS:

L'  ZU    CE  POUR 

  DU  .   VOUS A   toc
toc LE 

 H  L'   ¹² Mois DU   F.

SOLUTION:

Les U.F.O. n'ont pas de secret pour les membres du CERCLE VOSGIEN.
Aidez nous à faire vivre le cercle en achetant l'autocollant: 5,00F

